

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique,  
de la biodiversité et des négociations  
internationales sur le climat et la nature

Direction générale de l'aménagement, du  
logement et de la nature

Direction de l'eau et de la biodiversité

Sous-direction de la protection et de la  
restauration des écosystèmes terrestres

Bureau de l'encadrement des impacts sur la  
biodiversité

### Résumé des arrêtés d'autorisation pour l'accès aux ressources génétiques sur le territoire national et le partage des avantages découlant de leur utilisation délivrés en 2025

NOR : TECL2523065A

*(Texte non paru au Journal officiel)*

\*

\*\*

Par arrêté en date du 16 décembre 2025, il a été donné autorisation au titre de l'article L. 412-8 du code de l'environnement à :

*ieS LABO*

*Zone Artisanale*

*979 avenue Traversetolo*

*04700 Oraison*

suite à sa demande d'autorisation, pour la réalisation des activités suivantes :

*Mise au point, caractérisation et commercialisation d'ingrédients cosmétiques titrés*

avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

*Pentanema montanum et Rubus ulmifolius*

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

*Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse*

\*

\*\*

Par arrêté en date du 31 décembre 2025, il a été donné autorisation au titre de l'article L. 412-8 du code de l'environnement à :

*FIRMENICH Grasse*

*ZI Les Bois de Grasse*

*06130 Grasse*

suite à sa demande d'autorisation, pour la réalisation des activités suivantes :

*Développement et commercialisation de composants pour les parfums et arômes*  
avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

*Espèces végétales*

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

*Alpes-Maritimes*